

Question écrite du 17 mars 2025 de M. Pascal Altenbach: «Taxes des empiètements sur ou sous le domaine public municipal et redevances annuelles et taxes fixes pour les terrasses».

Combien ont rapporté les redevances annuelles et les taxes fixes (règlement fixant le tarif des empiètements sur ou sous le domaine public (RTEDP, L 1 10.15); règlement d'application relatif à la taxation des empiètements sur ou sous le domaine public municipal (LC 21 318) en 2023 et 2024?

Combien ont rapporté les redevances annuelles et les taxes fixes pour les terrasses (articles 6 et 6A RTEDP) en 2023 et 2024?